

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2008.

I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 MARS 2008.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

II – COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE.

SANS OBJET

III – AFFAIRES GENERALES

III / 1 – Objet : VALIDATION RECOURS PROCEDURE D'URGENCE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE L'ARTICLE L 2121-12 DU CGCT ;

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

III / 2 – Objet : DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS ET DE FONCTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ART L.2122-22 ET L.2122-23 du CGCT)

VOTE : POUR : 26 ABSTENTION : 1

III / 3 – Objet : DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS ET DE FONCTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX ADJOINTS - POUR INFORMATION

1 ^{ère} Adjointe	Madame Huguette LAVEST	Administration Générale, relations publiques, agriculture
2 ^{ème} Adjoint	Monsieur Jean-Noël SERIN	Finances, Economie, Urbanisme, Développement, Environnement
3 ^{ème} Adjoint	Monsieur André IMBERDIS	Education, Jeunesse, Sports, Vie associative
4 ^{ème} Adjointe	Madame Monique ROJAS	Action Sociale
5 ^{ème} Adjointe	Madame Elisabeth BESSON-DELAVALT	Culture, Animation, Communication

III / 4 – Objet : COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

1^{ère} Commission : ADMINISTRATION GENERALE (Administration générale, Relations publiques, Agriculture)

Président de droit : Le Maire - Vice Présidente, 1^{ère} adjointe Madame Huguette LAVEST + 5 membres (dont 1 opposition)

-Jean-Noël SERIN

- Jeannine SUAREZ

-Sylviane BARGE

-André IMBERDIS

-Suzanne CHAMBADE

2^{ème} Commission : FINANCES- ECONOMIE-URBANISME (Finances,,Economie,Urbanisme, Développement, Environnement)

Président de droit : Le Maire - Vice Président : 2^{ème} adjoint Monsieur Jean-Noël SERIN + 10 membres (dont 3 oppositions)

-Suzanne CHAMBADE

- Catherine MAZELLIER

-Daniel DUVERT

- Maurice ZELLNER

-Jean-Luc BOURDEL

- Daniel ATGER

-Jean-Michel LAVEST

-Guillaume MARTIN

-Marielle BOURNILHAS

-André IMBERDIS

3^{ème} Commission : SPORTS – VIE ASSOCIATIVE – EDUCATION (Jeunesse, Sports, Vie associative, Education)

Président de droit : Le Maire - Vice Président : 3^{ème} adjoint Monsieur André IMBERDIS + 7 membres (dont 2 oppositions)

-Ismaël EL MASSOUDI

- Catherine MAZELLIER

-Jean-Michel LAVEST

- Maurice ZELLNER

-Claude CHAZELLE

-Thomas VILLENEUVE

-Marion COLLY

4^{ème} Commission : AFFAIRES SOCIALES (Action sociale, Personnes âgées, Petite enfance, Pôle « insertion », Pôle « humanitaire », Handicaps)

Président de droit : Le Maire - Vice Président : 4^{ème} adjointe Madame Monique ROJAS + 7 membres (dont 2 oppositions)

-Sylviane BARGE

- Brigitte GARDETTE

-Georgette FOURNET

- Philippe CAYRE

-Serge VACHERON

-Jeanine ROLHION

-Catherine ARCHIMBAUD

5^{ème} Commission : CULTURE – COMMUNICATION, (Culture, Animation/Fêtes et cérémonies, Communication)

Président de droit : Le Maire - Vice Président : 5^{ème} adjointe Madame Elisabeth BESSON-DELAVALT + 7 membres (dont 2 oppositions)

-Marion COLLY

- Jeannine SUAREZ

-Guillaume MARTIN

- Daniel ATGER

-Marielle BOURNILHAS

-Thomas VILLENEUVE

-Serge VACHERON

➤ **REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION MUNICIPALE DE CESSION DE BIENS COMMUNAUX (Le Maire + 3 élus)**

■ Suzanne CHAMBADE, Thomas VILLENEUVE, Jean-Luc BOURDEL

➤ **REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL DE GESTION DE L'ESPACE COUBERTIN**

(4 délégués + 1 opposition)

■ Jean-Noël SERIN, André IMBERDIS, Elisabeth BESSON-DELAVALT, Huguette LAVEST

■ Daniel ATGER

➤ **REPRESENTANTS AU GROUPE DE TRAVAIL DE PUBLICITE RESTREINTE (REGLEMENT EN COURS DE REDACTION)** 4 membres + 1 opposition

■ Marielle BOURNILHAS, Georgette FOURNET, Serge VACHERON, Jean-Luc BOURDEL

■ Philippe CAYRE

➤ **REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE DU PERSONNEL COMMUNAL**

Le Président en la personne de Mr le Maire,

La Vice Présidente en la personne de Madame LAVEST Huguette chargée du personnel,

De trois représentants titulaires du personnel en la personne des agents qui ont reçu mission de la mise en œuvre de la sécurité du personnel (ACMO),

De trois représentants élus désignés par le conseil municipal (dont 1 opposition)

■ Sylviane BARGE, Jeanine ROLHION

■ Philippe CAYRE

➤ **REPRESENTANTS DU CONSEIL D'EXPLOITATION BIBLIOTHEQUE (4 représentants dont 1 opposition)**

■ Elisabeth BESSON-DELAVALT, Monique ROJAS, Catherine ARCHIMBAUD

■ Brigitte GARDETTE

➤ **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET JURY DE CONCOURS D'ARCHITECTE**

- Le Président + le Vice Président (qui ne fait pas partie des 5 titulaires) : Jean-Noël SERIN
- 5 titulaires et 5 suppléants (1 de chaque de l'opposition)

Titulaires		Suppléants	
Marielle BOURNILHAS	Georgette FOURNET	Huguette LAVEST	Catherine ARCHIMBAUD
Suzanne CHAMBADE		Jeanine ROLHION	
Serge VACHERON	Daniel ATGER	Jean-Luc BOURDEL	Maurice ZELLNER

➤ **DESIGNATION D'UN JURY DE CONCOURS D'ARCHITECTURE**

- Le Maire, Président de droit
- 6 conseillers municipaux titulaires (dont 1 opposition)
- 4 conseillers municipaux suppléants (dont 1 opposition)

Titulaires		Suppléants	
Marielle BOURNILHAS		Huguette LAVEST	
Guillaume MARTIN		Serge VACHERON	
Marion COLLY		Jean-Michel LAVEST	
Suzanne CHAMBADE			
Elisabeth BESSON-DELAVALT			
Catherine MAZELLIER		Maurice ZELLNER	

Rappelle que, lors des séances, le jury comprendra également 1/3 de maîtres d'œuvre compétents désignés par le Maire

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

III / 5 – Objet : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

➤ **EPF—SMAF (2 délégués)**

- Jean-Noël SERIN

- Patrice PAYRE

➤ **SYNDICAT DE LA FAYE (2 délégués dont 1 opposition)**

- Jean-Luc BOURDEL

- Philippe CAYRE

➤ **SYNDICAT RIVE GAUCHE DE LA DORE (2 délégués dont 1 opposition)**

- Thomas VILLENEUVE

- Philippe CAYRE

➤ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU PUY-DE-DOME – SIE NEUVILLE – MOISSAT - REIGNAT**

Titulaires		Suppléants	
Patrice PAYRE		Serge VACHERON	
Jean-Luc BOURDEL		Thomas VILLENEUVE	
Philippe CAYRE		Brigitte GARDETTE	

➤ **ASSOCIATION SYNDICALE DE LA FORET D'AUBUSSON (3 délégués dont 1 opposition)**

Catherine ARCHIMBAUD

- Jean-Luc BOURDEL

- Philippe CAYRE

➤ **PARC NATUREL REGIONAL LIVRAVOIS FOREZ (1 délégué)**

- Marielle BOURNILHAS

➤ **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE RETRAITE (2 délégués + le Maire de droit)**

- Patrice PAYRE

- Jean-Noël SERIN

- Monique ROJAS

➤ **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER DE THIERS (le Maire de droit)**

- Patrice PAYRE

➤ **SYNDICAT DE LA LIGNE FERROVIAIRE COURPIERE-SEMBADEL (3 délégués)**

- Guillaume MARTIN

- Thomas VILLENEUVE

- Maurice ZELLNER

➤ **CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE MATERNELLE (1 délégué)**

- André IMBERDIS

➤ **CONSEIL D'ECOLE DU GROUPE PRIMAIRE (1 délégué)**

- André IMBERDIS

➤ **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DE BELLIME (2 délégués)**

- André IMBERDIS

- Marion COLLY

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (4 délégués désignés par le conseil municipal dont 1 opposition)

Président de droit : Patrice PAYRE

- Monique ROJAS

- Huguette LAVEST

- Sylviane BARGE

- Brigitte GARDETTE

➤ **REUNIONS DE L'ORGANISME DE GESTION DE L'ECOLE PRIVEE SAINT PIERRE DE COURPIERE**

(1 délégué)

- Jean-Noël SERIN

➤ **OFFICE DE TOURISME (2 délégués + 2 suppléants dont 1 opposition)**

Titulaires		Suppléants	
Elisabeth BESSON-DELAVALT		Guillaume MARTIN	
Marielle BOURNILHAS		Daniel ATGER	

➤ **DESIGNATION D'UNE COMMISSION AD HOC SUR LE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL (4 membres dont 1 opposition)**

- Jean-Noël SERIN

- Huguette LAVEST

- Suzanne CHAMBADE

- Jeannine SUAREZ

➤ **COMITE DE JUMELAGE (5 membres dont 1 opposition)**

- Marion COLLY

- Elisabeth BESSON-DELAVALT

- Georgette FOURNET

- Jean-Michel LAVEST
 - Maurice ZELLNER
 - **ORACLE (Association culturelle départementale de peinture à laquelle la commune est adhérente)** 1 membre
 - Claude CHAZELLE
 - **COMMISSIONS INTERCOMMUNALES D'AMENAGEMENT FONCIER** (Monsieur le Maire et le Conseiller Municipal qui le représentera en cas d'absence + 1 membre)
 - Jean-Noël SERIN
 - **CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE AUTONOME DU CINEMA** (5 représentants dont 1 opposition)
 - Sylviane BARGE
 - Marielle BOURNILHAS
 - Elisabeth BESSON-DELAVALT
 - Thomas VILLENEUVE
 - Jeannine SUAREZ
- 3 membres désignés par le Conseil Municipal de COURPIERE : Messieurs GOSIO, RAVOUX, SAINT-ANDRE
- **COMITE DES ŒUVRES SOCIALES COMMUNAUTAIRES (communal et communautaire)** 1 membre
 - Huguette LAVEST
 - **REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIA** (1 représentant au conseil d'administration)
 - André IMBERDIS
 - **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE COURPIERE (élection à bulletin secret)**

10 délégués (dont 1 titulaire et 1 suppléant d'opposition)

Titulaires :

- Jean-Noël SERIN
- André IMBERDIS
- Serge VACHERON
- Suzanne CHAMBADE
- Marielle BOURNILHAS
- Patrice PAYRE
- Jeannine SUAREZ
- Jean-Luc BOURDEL

Suppléants :

- Huguette LAVEST
- Philippe CAYRE

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

III / 6 – Objet : FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE

MAIRE	TAUX en % de l'IB 1015	INDEMNITE BRUTE	MAJORATION CHEF LIEU DE CANTON	TOTAL
EN 2001	49,247	1 842,46	276,37	2 118,83
EN 2008	47,833	1 789,57	268,44	2 058,01

1) Décide d'attribuer à Monsieur Patrice PAYRE, à compter du 15 Mars 2008, une indemnité mensuelle de fonction de 86,97 % de l'indemnité maximale autorisée, plus une majoration de 15%, soit mensuellement : (2 057,69 x 86,97 %) x 1,15 = 2 058,01 euros.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

III / 7 – Objet : FIXATION DES INDEMNITES DES ADJOINTS

	TAUX 2008 en % de l'IB 1015	INDEMNITE BRUTE 2008	MAJORATION CHEF LIEU DE CANTON 2008	TOTAL 2008	RAPPEL 2001
1er adjoint	19,14	716,08	107,41	823,49	407,53
2e adjoint	19,14	716,08	107,41	823,49	407,53
3e adjoint	19,14	716,08	107,41	823,49	407,53
4e adjoint	19,14	716,08	107,41	823,49	407,53
5e adjoint	19,14	716,08	107,41	823,49	407,53
TOTAL		3 580,40	537,05	4 117,45	2 037,65

1) Décide d'attribuer à Madame LAVEST, Monsieur Jean-Noël SERIN, Monsieur André IMBERDIS, Madame Monique ROJAS et Madame Elisabeth BESSON-DELAVALT l'indemnité mensuelle de fonction de 87 % de l'indemnité maximale autorisée aux adjoints plus la majoration de chef de lieu de canton, soit : 823,08 x 87 % x 1,15 = 823,49 euros.

VOTE : POUR : 21 CONTRE : 6

III / 8 – Objet : APPROBATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA RIVE GAUCHE DE LA DORE

1° Donne un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Rive Gauche de la Dore.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

IV – AFFAIRES DU PERSONNEL

IV / 1 – Objet : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Vu, le tableau d'avancement de grade proposé à la CAP,

Article 1^{er} : Décide la création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet et la suppression d'un poste d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} avril 2008 et la modification du tableau des effectifs en conséquence.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

IV / 2 – Objet : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Vu, le tableau d'avancement de grade proposé à la CAP,

Article 1^{er} : Décide la création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet et la suppression d'un poste d'Adjoint technique de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} avril 2008 et la modification du tableau des effectifs en conséquence.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

IV / 3 – Objet : CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR

Considérant, l'admission au concours de rédacteur d'un agent de la commune,

Article 1^{er} : Décide la création d'un poste de rédacteur à temps complet à compter du 1^{er} avril 2008.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

IV / 4 – Objet : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE A TEMPS COMPLET

Considérant la nécessité de recruter un opérateur projectionniste pour le Cinéma Rex,

Article 1^{er} : Décide la création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet sur le budget du Cinéma à compter du 1^{er} avril 2008.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

IV / 5 – Objet : MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

V – AFFAIRES FINANCIERES

V / 1 – Objet : FIXATION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DE LA COMMUNE

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

V / 2 – Objet : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2008

APRES AVOIR DEBATTU, LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

V / 3 – Objet : RESULTATS 2007 DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES PLURIANNUELS – AVENUE DE LA GARE

Vu les travaux à entreprendre pour l'aménagement de l'avenue de la Gare et l'état financier estimatif détaillé ci-dessous,

Dépenses	Recettes
79 554,09 €	Subventions 46 603,00
	FCTVA 12 316,56
	Autofinancement 10 391,52 (22%)

Considérant les études préalables menées en 2003 et 2004 et au regard du début de la phase opérationnelle en 2006,

valeur mars 2008	Dépenses	subventions	FCTVA(15,482%)	fonds propres
AVENUE GARE				
2003	1 804,00			1 804,00
2004	8 438,98			8 438,98
2005	0,00	0,00	279,30	-279,30
2006	34 496,80	4 430,85	1 306,52	28 759,40
2007	27 599,14	10 601,00	0,00	16 998,14
2008	7 215,17	31 571,15	5 340,79	-29 696,77
2009			4 272,90	-4 272,90
2010			1 117,05	-1 117,05
TOTAL	79 554,09	46 603,00	12 316,56	10 391,52

Accepte d'échelonner le financement de cette opération à compter de 2007 selon le détail ci-dessus.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

V / 4 – Objet : RESULTATS 2007 DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES PLURIANNUELS – ESPACE COUBERTIN

Vu les travaux à entreprendre pour l'aménagement de l'espace multi activités et l'état financier estimatif détaillé ci-dessous,

Dépenses	Recettes
3 .356.034 ,41€	subventions 1 252 645,85
	FCTV 491 974,55
	Autofinancement 1 611 414,01 (48%)

Considérant les études préalables menées en 2004 et au regard du début de la phase II opérationnelle en 2006,

valeur mars 2008

ESPACE COUBERTIN	Dépenses	subventions	FCTVA(15,482%)	fonds propres Commune
2004	69 588,06	0,00	0,00	69 588,06
2005	306 849,49	58 195,53	0,00	248 653,96
2006	89 077,57	160 223,53	10 773,62	-81 919,58
2007	1 521 685,13	302 397,85	47 506,44	1 171 780,84
2008	1 368 834,16	731 828,94	13 791,00	623 214,22
2009	0,00	0,00	235 587,29	-235 587,29
2010			184 316,20	-184 316,20
TOTAL	3 356 034,41	1 252 645,85	491 974,55	1 611 414,01

Accepte d'échelonner le financement de cette opération à compter de 2007 selon le détail ci-dessus.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

V / 5 – Objet : RESULTATS 2007 DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES PLURIANNUELS – ILOT DE L'ANTIQUITE

Vu, les travaux à entreprendre pour l'aménagement de l'Ilot de l'Antiquité et l'état financier estimatif détaillé ci-dessous,

Dépenses	Recettes
370 800 €	Subventions 119 000,00
	FCTVA 57 407,26
	Autofinancement 194 392,74(48%)

valeur mars 2008

ILOT ANTIQUITE	Dépenses	subventions	FCTVA(15,482%)	fonds propres
2004			0,00	0,00
2005	5 572,39	0,00	0,00	5 572,39
2006	0,00	0,00		0,00
2007	97 367,55	17 359,12	862,72	79 145,71
2008	267 860,06	78 275,00		189 585,06
2009	0,00	23 365,88	15 074,44	-38 440,32
2010			41 470,10	-41 470,10
TOTAL	370 800,00	119 000,00	57 407,26	194 392,74

Accepte d'échelonner le financement de cette opération selon le détail ci-dessus.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

V / 6 – Objet : RESULTATS 2007 DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES PLURIANNUELS – POLE PETITE ENFANCE

Vu les travaux à entreprendre pour la construction du pôle petite enfance et l'état financier estimatif détaillé ci-dessous,

Dépenses

1 314 054,77 €

Recettes

subventions 729 675,00 € (55,53%)

FCTVA 203 441,96 €

Autofinancement 380 937,81 € (28,99%)

Considérant les études préalables menées en 2007 et au regard du début de la phase opérationnelle en 2008, valeur mars 2008

POLE P. ENFANCE	Dépenses	subventions	FCTVA(15,482%)	fonds propres Commune
2007	14 040,09	0,00	0,00	14 040,09
2008	12 045,52	40 294,10	0,00	-28 248,58
2009			2 173,69	-2 173,69
2010			1 864,89	-1 864,89
2011				
2012				
TOTAL	1 314 054,77	729 675,00	203 441,96	380 937,81
		55,53%		28,99%

Accepte d'échelonner le financement de cette opération à compter de 2007 selon le détail ci-dessus.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE**V / 7 – Objet : CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR LES ACTIVITES DE LA SALLE DE MUSCULATION DE L'ESPACE COUBERTIN****VOTE : POUR A L'UNANIMITE****V / 8 – Objet : FIXATION TARIFS MUNICIPAUX 2008 DES ACTIVITES DE LA SALLE DE MUSCULATION**1) **Adopte** la tarification suivante :

Couleur des tickets	Tarification 2008 (valable jusqu'au 15 juillet 2008)
Bleu	30,00 €

VOTE : POUR A L'UNANIMITE**V / 9 – Objet : PRISE EN CHARGE D'UN SINISTRE MATERIEL SUITE INCIDENT SUR VOIE PUBLIQUE**1) **Accepte** la prise en charge de la facture de réparation du pare-brise du véhicule de Monsieur BARBOT et de lui régler la somme de 211,69 Euros HT.**VOTE : POUR A L'UNANIMITE****V / 10 – Objet : GARANTIE D'EMPRUNT AUPRES DE L'OPHIS POUR LA CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS SOCIAUX A LA RESIDENCE DE LA PRAIRIE MARTEL.****VOTE : POUR A L'UNANIMITE****V / 11 – Objet : GARANTIE D'EMPRUNT AUPRES DE L'OPHIS POUR LA CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS SOCIAUX POUR L'OPERATION DE L'ILOT DE L'ANTIQUITE****VOTE : POUR A L'UNANIMITE****V / 12 – Objet : GARANTIE D'EMPRUNT AUPRES DE L'OPHIS POUR LA CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS SOCIAUX POUR L'OPERATION DE L'ILOT DE L'ANTIQUITE****VOTE : POUR A L'UNANIMITE****V / 13 – Objet : FIXATION DES TARIFS DES CONCESSIONS DU COLOMBARIUM DU CIMETIERE MUNICIPAL**

VILLE	CONCESSION 10 ANS	CONCESSION 15 ANS	CONCESSION 30 ANS	CONCESSION 50 ANS	OUVERTURE ET FERMETURE
COURPIERE	-	180.00	300.00	500.00	30.00

1) **Fixe** les tarifs 2008 des concessions en columbarium du cimetière municipal tels que définis ci-dessus.**VOTE : POUR A L'UNANIMITE****VI – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX****VI / 1 – Objet : POUR INFORMATION : DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA)****VI / 2 – Objet : PRIME DE RAVALEMENT DE FACADE**1) **Accepte** la prime de ravalement de façade fixée à 457,40 Euros.**VOTE : POUR A L'UNANIMITE****VII – AFFAIRES SPORTIVES ET CULTURELLES****SANS OBJET****VIII – QUESTIONS DIVERSES****VIII / 1 – Objet : FIXATION DES TARIFS 2008 DE LOCATION DES SALLES DE L'ESPACE COUBERTIN**1° **Adopte** les tarifs 2008 de location des salles de l'Espace Coubertin.**VOTE : POUR A L'UNANIMITE****VIII / 2 – Objet : RECOURS EN JUSTICE – REFERE AFFAIRE COMMUNE C/SOCIETE GREEN CLEAN**1) **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour poursuivre l'action en justice auprès du tribunal administratif contre la Société GREEN CLEAN afin d'obtenir réparation face au grave préjudice subi dans la mauvaise exécution des travaux d'arrosage et d'engazonnement du stade BONHOMME.2) **Mandate** Maître HERMAN, Avocat au Barreau de Clermont-Ferrand – 20 avenue Julien 63000 CLERMONT-FERRAND afin de poursuivre la procédure contre la société GREEN CLEAN en présence du représentant des créanciers.**VOTE : POUR A L'UNANIMITE**